Le syndicat s'inquiète de voir les séances de « négociations » traîner en longueur avec des décisions prises qui ne vont pas dans le sens d'une pérennisation de la médecine libérale telle qu'elle est exercée en France depuis de nombreuses années.

Alors que les syndicats de médecins s'apprêtent sagement à participer ce mercredi à une nouvelle séance de

« négociation » (qui est quasiment le copié--collé de la précédente séance sur la protection sociale, la démographie médicale, et la délégation de tâches en ophtalmologie), la FMF alerte sur les attaques portées contre la médecine libérale par le gouvernement depuis l'adoption de la loi Touraine – Hollande – Valls.

Pour preuve :

- publication des tarifs de la télémédecine, décidée par le ministère sans aucune concertation.
- convocation le 15 juin au ministère d'une commission chargée de la mise en place du tiers payant généralisé obligatoire auquel les médecins libéraux restent opposés.
- annonce d'un investissement de 2 milliards non pas pour la médecine libérale, mais pour la modernisation de l'hôpital public, alors que Nicolas Revel assure ne pas avoir d'argent pour revaloriser et permettre le maintien des libéraux sur le territoire.

De plus,

-- Les établissements privés et l'hôpital ont engagés le fameux virage ambulatoire mais en

oubliant les médecins libéraux dans l'organisation des soins en ville : par exemple, l'HAD POST CHIRURGIE prend en charge le retour à domicile rapide des patients opérés (entre 12 et 72h après un acte de chirurgie lourde), le rôle d médecin généraliste se limitant à rédiger la "grille sociale d'éligibilité" au RRAC (Réhabilitation Rapide Après Chirurgie) et à signer le dossier de prise en charge que l'HAD lui enverra pour faire comme s'il avait eu un rôle dans la décision…

-- Les ARS ont dessiné en région les GHT (Groupement hospitalier de territoires) et ont fléché la gradation des soins, les filialisations, les recours, etc.

-- Les ARS organisent le développement de la télémédecine, se préoccupent de l'accès aux traitements innovants, avec le concours de la FHF sur la réorganisation du premier recours… mais cela sans impliquer les médecins libéraux.

-- Les nouveaux PRS--SOS (implantation/autorisation de soins) doivent être bouclé fin 2017.

-- La messagerie d'État (MSS) s'avère illégale du fait du non---renouvellement de son agrément CNIL.

Ajoutons enfin que le modèle d'hôpital connecté défendu par les autorités gouvernementales n'est pas un hôpital qui communique avec la médecine de ville, mais un hôpital où l'on équipe le patient d'une montre connectée pour lui prendre sa température sa tension son rythme cardiaque et peut--être d'autres choses…

La médecine libérale n'a jamais autant été menacée !

Les négociations conventionnelles traînent en longueur et sont en train de devenir un alibi pour freiner l'exercice libéral de la médecine, les syndicats de médecins libéraux venant juste entériner les décisions prises par des équipes de technocrates.

La FMF s'interroge sur la nécessité de participer à ces séances de pseudo--concertation,

pendant que se prépare en coulisse la mise à mort de la médecine libérale.

La FMF appelle les médecins libéraux à se remobiliser, à constituer des CODTS et autres coordinations locales. ***La FMF réunira son conseil d'administration le 5 juin à Paris*** et décidera des modes d'actions qui pourraient être du même ordre que les syndicats qualifiés de vieux par un Premier Ministre qui a oublié ce qu'étaient un vrai contrat social, une vraie négociation, une vraie démocratie.

A propos

Créé en 1968, la FMF, Fédération des Médecins de France, est un syndicat professionnel regr oupant médecins généralistes et spécialistes et Mep. Les mots clés sont l'indépendance, la transparence, 1 adhérent = 1 voix, et l'innovation.
Elle est le seul syndicat à avoir refusé de signer l'actuelle convention médicale avant sa publication.
La FMF est présidée depuis 2011 par Jean--Paul Hamon, médecin généraliste, qui vient de publier chez Albin Michel « La fin de notre système de santé », un ouvrage co--écrit avec le journaliste Daniel Rosenweg.